

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°1 - 20 juin au 26 juillet 2016

SOMMAIRE

Législation - Réglementation	p. 1 à 3
Normes - Labels - Démarches	p. 3 à 4
Matériaux - Produits - Techniques	p. 5 à 6
Outils - Méthodologies	p. 6 à 7
Économie - Incitations financières	p. 7 à 9
Immobilier	p. 9 à 10
Éducation - Formation - Documentation	p. 11
Réalisations	p. 11 à 12
Professionnels - Entreprises	p. 12 à 13
Filières - Prestataires	p. 14 à 15
Bâtiment - Énergie	p. 15 à 17
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 17 à 18
Autres thèmes	p. 18 à 19



Congrès national du bâtiment durable

14 au 16 septembre 2016

Villa Méditerranée | Marseille

Le programme !

Nous vivons une période de dérèglements climatiques : grands froids et canicules se succèdent, les professionnels du Bâtiment s'adaptent sans cesse pour maintenir le confort de nos bâtiments. Ils construisent, rénovent et aménagent afin d'éviter les fortes températures en été et les basses en hiver, et de réduire nos consommations énergétiques.

Des bâtiments adaptés à leur climat

Les professionnels du Bâtiment sont invités à mutualiser leurs connaissances et partager leurs expériences lors du congrès national du bâtiment durable (#CBD2016) afin d'être innovants face aux dérèglements climatiques :

Vivre avec les climats : de la canicule aux grands froids - retours d'expériences -

Cet évènement est porté par le réseau des Centres de ressources BEEP soutenus par l'ADEME et les Régions et le réseau des Clusters animé par le Plan Bâtiment Durable. Près de 400 congressistes assisteront à des tables-rondes animées par Ruth Stegassy (émission *Terre à terre* sur France Culture) et participeront à des ateliers collaboratifs à la Villa Méditerranée, voisine du MuCEM et du Vieux Port. Les ateliers proposés reposent notamment sur des retours d'expériences.

Consultez le programme : http://bit.ly/CBD2016_programme



/// LEGISLATION - REGLEMENTATION ///

Le bonus de constructibilité de 30% pour les bâtiments exemplaires est désormais applicable - 29 juin 2016

Une construction peut bénéficier d'un bonus de constructibilité de 30% :

- si elle fait preuve d'exemplarité énergétique, c'est-à-dire qu'elle présente une consommation conventionnelle d'énergie inférieure au moins de 20% à celle de la RT 2012 ;
- si elle fait preuve d'exemplarité environnementale, c'est-à-dire qu'elle associe à l'exemplarité énergétique quatre critères spécifiques : des émissions de gaz à effet de serre au cours de l'ensemble du cycle de vie de la construction inférieures à un certain seuil, une quantité de déchets de chantier valorisés supérieure à un certain seuil, une part minimale de matériaux faiblement émetteurs en composés organiques volatiles (COV) et des installations de ventilation faisant l'objet d'une démarche qualité prévue par arrêté, et un taux minimal de matériaux bio-sourcés ;
- ou si elle est à énergie positive, c'est-à-dire qu'elle vise l'atteinte d'un équilibre entre sa consommation d'énergie non renouvelable et sa production d'énergie renouvelable injectée dans le réseau public.

Source :

- > www.batiactu.com/edito/bonus-constructibilite-desormais-applicable-45516.php

La fiche d'application du diagnostic de performance énergétique (DPE) a été annulée - 30 juin 2016

Trois ans après sa publication, le Conseil d'État, saisi par la société de diagnostics Tekimmo, a annulé la fiche d'application du DPE. Le Conseil d'État a, en effet, estimé que cette fiche d'application, qui prévoyait des mesures réglementaires mais n'était pas signée par les ministres chargés de la Construction et de l'Industrie ni par aucune personne bénéficiant d'une délégation régulière de signature de leur part, était « entachée d'incompétence » et constituait « une décision susceptible de recours pour excès de pouvoir ». Cette décision entraîne la « disparition rétroactive » du document. Un arrêté ministériel reprenant les points réglementaires de cette fiche d'application devrait être prochainement publié.

Sources :

- > www.neext.fr/reglementation/article/la-fiche-d-application-dpe-annulee
- > www.neext.fr/reglementation/article/annulation-de-la-fiche-d

Le Parlement a adopté le projet de loi « Liberté de la création, architecture et patrimoine » - 30 juin 2016

Ce projet de loi abaisse le seuil de recours à un architecte de 170 m² à 150 m² et rend obligatoire l'intervention d'un architecte-paysagiste sur les projets de lotissements au-delà d'un certain seuil qui sera fixé par décret. Le texte impose par ailleurs, dans le cadre de marchés publics globaux, l'obligation « d'identifier une équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la conception de l'ouvrage et du suivi de sa réalisation », ainsi que la levée partielle de l'anonymat des lauréats afin de permettre au jury de dialoguer avec les dernières équipes sélectionnées.

En matière de patrimoine, les immeubles formant un ensemble cohérent avec un monument historique sont désormais protégés au titre des abords dans un périmètre à déterminer, mettant ainsi un terme au périmètre des « 500 mètres ». Les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et les aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) deviennent, quant à elles, des sites patrimoniaux. Enfin, les espaces ruraux et paysages peuvent désormais être classés.

A noter que l'article, qui prévoyait d'octroyer un droit de véto aux architectes des bâtiments de France pour des projets implantés à moins de 10 kilomètres de distance d'un monument historique ou d'un site inscrit à l'Unesco, a été supprimé.

Source :

- > www.batiactu.com/edito/loi-cap-definitivement-adoptee-par-parlement-45537.php

Mesures de perméabilité à l'air des bâtiments résidentiels : la démarche qualité agréée par le ministère a été remplacée par une certification privée - 4 juillet 2016

Depuis le 1^{er} juillet 2016, tous les professionnels de la construction qui choisissent de justifier du traitement de la perméabilité à l'air de leurs bâtiments résidentiels par une démarche qualité plutôt que par des mesures systématiques doivent passer par une certification privée : Promotelec Services avec sa certification « Bâtipermea » pour la maison individuelle, et Céquami avec « Pro Perméa » pour les logements individuels et collectifs.

Source :

- > www.lemoniteur.fr/article/la-demarche-qualite-de-l-etancheite-a-l-air-du-bati-passe-par-la-certification-32620038

Les députés européens ont adopté la réforme de l'étiquette énergie - 12 juillet 2016

Le texte, adopté le 6 juillet 2016, prévoit notamment le retour à l'étiquette « A-G » sous cinq ans (sauf pour les systèmes de chauffage), la création d'une base de données en ligne des produits mis sur le marché, ainsi que le renforcement des exigences de surveillance de marché. Le Parlement européen a en revanche écarté l'idée de communiquer sur la consommation absolue d'énergie ou de renforcer les normes de mesures.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/deputes-europeens-adoption-reforme-etiquette-energie-a-g-27192.php4

RT 2012 : les solutions techniques mises en œuvre dans les différentes zones climatiques françaises sont relativement homogènes - 19 juillet 2016

Selon une récente étude menée par le bureau d'études spécialiste de l'étude thermique « à distance » strasbourgeois Keeplanet, les solutions mises en œuvre dans les différentes zones climatiques françaises sont relativement homogènes que ce soit en matière : d'isolation des parois opaques où la moyenne de résistance thermique oscille entre 3,5 m².KW (zones froides) et 3,04 m².KW (zones chaudes) ; de production d'eau chaude sanitaire où plus de 90% des projets intègrent une solution thermodynamique ; de chauffage où la solution thermodynamique semble en passe de devenir majoritaire ; ou, bien encore, de ventilation où la simple flux hygro B s'impose dans huit cas sur dix (zones froides) et neuf cas sur dix (zones chaudes).

Source :

> www.neext.fr/initiatives/article/isolation-chauffage-ventilation

A télécharger :

> **Synthèse trimestrielle Keeplanet** : http://observatoire.rt-2012.com/rapports/2016-2e_trimestre.pdf

Marchés publics : les tableaux synthétiques relatifs aux mesures de publicité et aux procédures ont été mis à jour - 20 juillet 2016

La Direction des affaires juridiques (DAJ) des ministères de l'Économie et des Finances vient de publier la nouvelle version 2016 des tableaux synthétiques des mesures de publicité et des procédures en matière de marchés publics. Destinés à aider les acheteurs dans la mise en œuvre de leurs procédures d'achat, ces tableaux sont tous consultables sur le site de la DAJ : www.economie.gouv.fr/daj/conseil-acheteurs-tableaux.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/publicite-procedures-en-matiere-de-marches-publics-la-daj-poursuit-ses-mises-a-jour-32733056

RT 2012 : la solution de chauffage solaire « SolarWall » peut désormais être prise en compte dans le cadre des calculs réglementaires - 21 juillet 2016

Cette solution, qui équipe notamment le site industriel Toyota à Valenciennes, repose sur un système de capteur solaire à circulation d'air assurant le préchauffage de l'air neuf en amont d'une centrale de traitement d'air.

Source :

> www.neext.fr/reglementation/article/le-solarwall-pris-en-compte-dans

A télécharger :

> **Arrêté du 5 juillet 2016 relatif à l'agrément des modalités de prise en compte du système « SolarWall » dans la RT 2012** : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032894245

Certificats d'économie d'énergie (CEE) : un arrêté valide le programme « Toits d'abord » de la Fondation Abbé Pierre dans le cadre de la 3^{ème} période du dispositif - 21 juillet 2016

Tout obligé ayant contribué au programme avant le 31 décembre 2017 pourra se voir délivrer des CEE après fourniture de l'attestation délivrée par la Fondation Abbé Pierre certifiant le versement des fonds. Ce programme vise à la production d'une offre locative à loyers « très sociaux » destinée aux ménages les plus défavorisés, par la construction et la rénovation de 600 à 700 logements par an sur la période 2016-2017, soit 1 200 à 1 400 logements dont 1 000 réhabilitations.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/toits-d-abord-le-programme-de-lutte-contre-la-precarite-energetique-de-la-fondation-abbe-pierre-touj-32753848

A télécharger :

> **Arrêté du 6 juillet 2016 portant validation du programme de réduction de la consommation énergétique des ménages en situation de précarité énergétique « Toits d'abord » dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie** : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032894561

Les collectivités locales pourront désormais avoir gratuitement accès à des données précises en matière de production et de consommation d'énergie - 21 juillet 2016

La ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, vient de publier deux décrets et un arrêté permettant d'ouvrir et de valoriser les données détenues par les pouvoirs publics sur la vie quotidienne des Français. L'objectif ? Fournir gratuitement aux collectivités locales des données précises en matière de production et de consommation d'énergie à l'échelle de leur territoire afin de leur permettre de « *mieux piloter et mettre en œuvre la Transition énergétique locale* ». Ces données, qui « *seront produites à la dimension du quartier et à la dimension du bâtiment* », seront diffusées *via* Internet afin d'en garantir la libre circulation et utilisation.

Source :

> www.batiactu.com/edito/open-data-segolene-royal-livre-aux-collectivites-donnees-45739.php

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a été adoptée le 20 juillet 2016 - 25 juillet 2016

Adopté à l'issue de deux ans de rebondissements législatifs entre l'Assemblée nationale et le Sénat, ce texte instaure des dispositions concrètes en matière d'obligation d'urbanisme et de construction, telles que l'application de mesures compensatoires en cas d'atteinte à la biodiversité lors de la réalisation de travaux ou d'opération d'aménagement.

Source :

> www.batiactu.com/edito/loi-biodiversite-mesures-compensation-critiquees-par-45778.php

Aménagement durable, logement, développement économique, Transition énergétique : l'État organise son nouveau conseil aux collectivités - 26 juillet 2016

Selon une récente note technique des ministères de l'Environnement et du Logement sur les nouvelles missions des Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et des Directions départementales des territoires (DDT) en matière d'aide aux collectivités indique que la principale mission des services de l'État est de renforcer le dialogue sur les territoires, le plus en amont possible des projets et en fonction des enjeux nationaux prioritaires.

Ces services régionaux et départementaux doivent aider à l'émergence de stratégies globales ou de projets, aider les porteurs de projets pour la structuration de leur maîtrise d'ouvrage et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, *etc.* Les DREAL et les DDT peuvent, par exemple, appuyer la construction d'une stratégie de développement à l'échelle d'une commune, d'une communauté de communes, d'un pays ou d'une région dans le cadre de documents de planification de l'urbanisme : PLU intercommunal, SCoT, *etc.*

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/amenagement-urbanisme-logement-l-etat-organise-son-nouveau-conseil-aux-collectivites-32738940

A télécharger :

> Note technique du 7 juillet 2016 relative à la mise en œuvre du Nouveau Conseil aux Territoires (NCT) : www.lemoniteur.fr/media/FICHIER/2016/07/20/FICHIER_20160720_32738937.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

Le ministère du Logement renouvelle le label national « Eco-quartier » - 28 juin 2016

Missionné par le Gouvernement, Alain Jund, adjoint écologiste au maire de Strasbourg en charge de l'urbanisme, doit renouveler le label « Eco-quartier », label valorisant les projets d'aménagement et d'urbanisme durables, autour de cinq priorités : des éco-quartiers adaptés à l'échelle du territoire ; une labellisation sur l'ensemble du cycle de production (de la conception jusqu'à la vie quotidienne des habitants) ; la participation des habitants à la conception et à la gestion de leur quartier ; la santé, le bien-être et la nature en ville ; et, la qualité de l'air intérieur. La nouvelle démarche d'éco-quartiers sera présentée en décembre 2016.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/ecoquartier-label-renouveau-27088.php4

Les ministres de l'Environnement et du Logement ont lancé le label « énergie-carbone » - 1^{er} juillet 2016

L'objectif de ce nouveau label ? Inciter les maîtres d'ouvrage à déployer, dès à présent, les bâtiments à énergie positive et bas carbone, et expérimenter la future réglementation. Créé en lien avec les Associations HQE, Effinergie et BBCA, ce label comprend un « socle minimum » incluant deux indicateurs principaux relatifs à la performance énergétique et aux émissions de carbone du bâtiment, ainsi que des critères environnementaux optionnels. Dès septembre 2016, un organisme certificateur agréé délivrera ce nouveau label aux réalisations « *qui préfigurent les bâtiments de demain* ». Un observatoire sera chargé de recueillir les bonnes pratiques, solutions techniques et coûts associés, pour affiner les indicateurs et établir les futurs seuils réglementaires.

Source :

> www.batiactu.com/edito/reglementation-2018-label--energie-carbone--est-lance-45552.php

Les Associations HQE et France GBC ont fusionné au sein de l'Association HQE-France GBC - 12 juillet 2016

Comptant plus de 200 adhérents, l'Association HQE-France GBC devra porter et faire fructifier les actions initiées par les deux organismes. Parmi les thèmes d'actualité que la nouvelle Association souhaite traiter en priorité : l'évolution du dispositif « éco-quartiers » et l'expérimentation du nouveau label « énergie-carbone ». Un nouveau Conseil d'administration a été instauré, avec à sa tête Michel Havard, tandis que Méka Brunel devient Présidente d'honneur de l'Association, qui est dirigée par Anne-Sophie Perrissin-Fabert.

Source :

> www.batiactu.com/edito/fusion-association-hqe-et-france-gbc-45679.php

L'Association HQE-France GBC souhaite évaluer la performance environnementale des bâtiments réhabilités ou rénovés - 13 juillet 2016

Après deux campagnes menées en 2011 puis en 2012 sur des bâtiments neufs, l'Association HQE-France GBC s'intéresse désormais aux bâtiments réhabilités ou rénovés à travers une nouvelle campagne de tests « HQE Performance ». Dans le cadre de ce programme, les maîtres d'ouvrage volontaires réaliseront l'analyse du cycle de vie de leur bâtiment selon les règles d'application du test « HQE Performance Bâtiments existants », déclinaison opérationnelle de la norme NF EN 15978. L'Association souhaite ainsi tester et quantifier les consommations d'eau, de ressources ou, bien encore, la production de déchets dans le cadre d'une rénovation ou d'une réhabilitation. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 octobre 2016.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/test-hqe-performance--evaluez-la-performance-environnementale-de-vos-batiments-rehabilites-ou-renoves.html

Tableau de bord de la certification Effinergie : 2^{ème} trimestre 2016 - 20 juillet 2016

Depuis l'existence du label « Bepos-Effinergie 2013 », 117 opérations, principalement tertiaires (47%), ont déposé une demande de certification. Le label « Effinergie+ » concerne, quant à lui, 709 opérations en France, soit près de 28 000 logements et 1 million de m² de bâtiments tertiaires. Sur le 1^{er} semestre 2016, 97 maisons et 1 213 logements collectifs ont été certifiés. Pour ce qui est du label « BBC-Effinergie », le secteur résidentiel regroupe exactement 687 742 logements répartis sur 67 060 opérations.

Source :

> www.effinergie.org/web/index.php/actualite-rss/1905-tableau-de-bord-de-la-certification-effinergie-2ieme-trimestre-2016

A télécharger :

> **Tableau de bord de la certification Effinergie** : www.effinergie.org/web/images/attach/base_doc/1904/201606tableau-de-bord.pdf

Le référentiel « NF Habitat - NF Habitat HQE™ » évolue - 25 juillet 2016

Applicable depuis le 1^{er} juillet 2016, cette nouvelle mouture prend en compte les premiers retours sur la mise en œuvre de la certification. Des exigences ont été fusionnées afin de simplifier le processus et des outils digitaux ont été mis en place afin de permettre aux maîtres d'ouvrage d'effectuer l'évaluation de leur système de management de manière autonome et rapide. En parallèle, les exigences techniques ont été enrichies dans les domaines : « Construction logement et résidence services : valorisation de la collecte pneumatique des déchets », « Rénovation logement et résidence services : valorisation de la durée de temporisation de l'éclairage des parties communes » et « Exploitation : élargissement du périmètre d'opération pouvant prétendre à la certification ».

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/une-version-20-pour-le-referentiel-nf-habitat---nf-habitat-hqe.html

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Compteurs d'eau intelligents : les économies financières dégagées par ce service seraient bien supérieures à son coût - 22 juin 2016

C'est ce que révèle une récente étude menée par le prestataire de comptage Ista et le bailleur social Loire Habitat. Les résultats de cinq années d'enquête montrent en effet une baisse des consommations d'eau chaude sanitaire (ECS) de 17% après l'installation du système d'Ista, soit environ 23 000 m³ d'ECS économisés par an. La facture annuelle a ainsi été réduite de 19%. Avec un prix moyen de 11 euros le m³ d'ECS dans le parc de Loire Habitat, cela représente une diminution de 47,5 euros par appartement. Au vu de ces résultats, Loire Habitat envisage d'ajouter un suivi quotidien des consommations accessible aux habitants par le biais d'un portail web.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/compteurs-d-eau-intelligents-retour-d-experience-positif-dans-l-habitat-collectif-32496160

Le Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois publie un guide pratique « Dimensionnement à froid des assemblages traditionnels bois » - 29 juin 2016

Ce guide a pour objectif de fournir des méthodes de dimensionnement à froid des assemblages traditionnels bois-bois (embrèvement, tenon-mortaise, queue d'aronde, cheville) conformes aux Eurocodes et de simplifier ces méthodes de dimensionnement pour les cas des structures les plus courantes. Au sommaire : des méthodes de dimensionnement simples, des exemples de calculs utilisant les méthodes simples, des tableaux de valeurs basées sur les méthodes simples, des méthodes de dimensionnement avancées et une méthodologie de projet.

Source :

> www.cercad.fr/Guide-pratique-Dimensionnement-a-froid-des-assemblages-traditionnels-bois

A télécharger :

> Dimensionnement à froid des assemblages traditionnels bois :

www.codifab.fr/sites/default/files/guide_pratique_dimensionnement_a_froid_des_assemblages_traditionnels_dec_2015.pdf

Trente-sept start-ups ont été identifiées pour rejoindre l'incubateur « GreenTech verte » du ministère de l'Environnement - 30 juin 2016

Parmi les 37 start-ups choisies, plusieurs travaillent directement dans le secteur de la construction : Vivoka, box domotique contrôlée grâce à un système de contrôle vocal intuitif ; Meteor, plateforme de simulation énergétique territoriale directement accessible depuis un navigateur web ; Collectinergy, solution de répartition des frais de chauffage ; ou, bien encore, CN-Bimes, carnet numérique du bâtiment visant à faciliter le quotidien des acteurs du bâtiment engagés dans des démarches de maîtrise de l'énergie. Les 37 start-ups lauréates bénéficieront toutes d'un fonds de pré-amorçage pouvant aller jusqu'à 150 000 euros ainsi que d'un second financement pouvant aller jusqu'à 500 000 euros afin de soutenir les projets « les plus prometteurs ». Les lauréats auront également accès aux ressources scientifiques et techniques du ministère, soit plus de 10 millions de données, et seront intégrés au réseau du ministère.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/incubateur-greentech-verte-les-37-start-ups-laureates-connues-32575585

La start-up américaine Solidia Technologies développe une nouvelle génération de ciment à faible empreinte environnementale - 1^{er} juillet 2016

Le groupe français Air Liquide fournira la solution d'injection du gaz afin de parvenir à industrialiser le procédé qui présenterait plusieurs avantages, y compris celui d'abaisser le temps de durcissement à moins de 24 heures et de limiter la consommation d'eau. Il est d'ores et déjà prévu que les fabricants de béton préfabriqué puissent utiliser ce nouveau produit dès l'été 2016 en Amérique du Nord, avant qu'il ne débarque en Europe en 2017.

Source :

> www.batiactu.com/edito/un-beton-qui-sequestre-co2-45550.php

Selon une récente étude de l'ADEME, il existerait 23 freins au réemploi de produits et matériaux de construction - 7 juillet 2016

Ce recensement met en évidence trois constats : tout d'abord, dans le secteur du BTP, la « rédaction du Règlement Produit de Construction laisse place à une incertitude quant aux obligations de marquages CE pour les produits de réemploi et de déclaration de leurs performances ». Ensuite, elle révèle que selon les secteurs, les blocages varient.

Ainsi, les freins identifiés dans le secteur du Bâtiment concernent essentiellement le réemploi de matériaux ou de produits issus de dépose. En revanche, l'étude constate que « *les pratiques de réemploi semblent plus développées dans le secteur des Travaux Publics* ». L'analyse de ces freins a permis de définir 37 actions à mener, réparties dans cinq grandes thématiques (outils, procédures ; réglementation sur les plans techniques, fiscaux et juridiques ; développement des compétences, formation, sensibilisation ; soutien aux entreprises ; et, enfin, retour d'expérience, labellisation). A travers ces actions, l'ADEME entend mettre en place les conditions nécessaires au réemploi, créer des opportunités pour les entreprises et, ainsi, renforcer la prescription des matériaux de réemploi.

Source :

> www.batiactu.com/edito/dechets-btp-23-freins-et-37-actions-reemploi-materiaux-45630.php

A télécharger :

> **Identification des freins et des leviers au réemploi de produits et matériaux de construction** : www.ademe.fr/resource-archiver/149164

Économie circulaire : Emmaüs présente ses premiers prototypes issus de la filière déchets du BTP - 22 juillet 2016

Développés dans le cadre du projet « ReQualif » pour le réemploi et la valorisation des déchets du secteur de la construction, les deux premiers prototypes développés par Emmaüs à partir de la transformation de fenêtres en bois visent deux marchés distincts : le jardinage urbain et de pleine terre, avec une gamme de kit de balcon pour composter et planter simultanément, ainsi que des modèles de serres de jardin ; les parquets, avec un échantillonnage qui illustre l'éventail des possibilités tant en termes d'essences de bois, de coloris que de formes. Pour mener à bien ce projet, Emmaüs France est accompagné par le CSTB, la Chambre syndicale française de l'étanchéité et deux structures d'insertion appartenant au mouvement Emmaüs : Les Ateliers du Bocage et Retrilog.

Source :

> <http://emmaus-france.org/economie-circulaire-emmaus-presente-ses-premiers-prototypes-issus-de-la-filiere-dechets-du-btp/>

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

Le Cercle PROMODUL publie le guide « Le BIM : 6 questions pour comprendre et agir » - 30 juin 2016

Rédigé par le groupe de travail « BIM / Maquette numérique » de l'Association Cercle PROMODUL, ce guide regroupe toutes les informations utiles à connaître sur le BIM : qu'est-ce que le BIM ? A quoi sert-il ? Quels en sont les avantages ? Pourquoi en parle-t-on autant aujourd'hui ?

Source :

> www.cercle-promodul.fr/guide-bim-6-questions-comprendre-agir/

BIM : le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment (PTNB) lance un appel à projets - 4 juillet 2016

Destinés aux maîtres d'ouvrage publics et privés, ainsi qu'aux constructeurs de maisons individuelles, cet appel à projets a pour objectif d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de numérisation dans l'existant. Il s'agit de développer, à partir d'opérations réelles, l'usage de la maquette numérique et du BIM pour la réalisation d'opérations de rénovation ou de gestion de patrimoines à partir d'ouvrages existants. Le PTNB pourra contribuer au financement des solutions opérationnelles proposées en mobilisant jusqu'à 90 000 euros par projet retenu. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 30 septembre 2016.

Source :

> www.neext.fr/initiatives/article/bim-dans-l-existant-un-appel-a

Qualité de l'air intérieur : un nouvel outil pour tester ses connaissances - 11 juillet 2016

Proposé par le ministère de l'Environnement en collaboration avec l'ADEME, le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), le ministère du Logement et celui de la Santé, l'outil « Un bon air chez moi » permet de tester gratuitement ses connaissances en matière de qualité de l'air intérieur et de retrouver de nombreuses recommandations pratiques en matière de chauffage, d'aération, de gestion de l'humidité, etc.

Source :

> www.ademe.fr/actualites#actualite-150037

A consulter :

> **Un bon air chez moi** : www.unbonairchezmoi.developpement-durable.gouv.fr

L'APee et l'éditeur de logiciels Perrenoud proposent une nouvelle version du logiciel BAO - 13 juillet 2016

Conçue en partenariat avec l'Association Cercle PROMODUL, et développée par les équipes de Perrenoud, la BAO Évolution SED PROMODUL intègre le moteur de calcul de simulation énergétique dynamique TH-BCE. Il permet au professionnel de préciser les différentes valeurs conventionnelles habituellement normalisées (nombre d'occupants, *scenarii* d'occupation, ...). Résultat : une consommation énergétique affinée au plus près des conditions réelles du bâtiment. Le logiciel offre également la possibilité, à partir de la même saisie, d'obtenir les résultats avec les méthodes de calcul 3 CL-DPE, TH-BCE ex ou en « méthode mensuelle intégrant les comportements des occupants ». Cette nouvelle déclinaison de la BAO, amenée à remplacer les versions « Pro 2R » et « BT » en fusionnant leurs fonctionnalités, cible tout particulièrement les professionnels de l'audit énergétique résidentiel et tertiaire.

Source :

> www.neext.fr/solutions/article/promodul-lance-une-bao-simulation

Le BIM connaît une forte montée en puissance au sein des petites agences d'architecture - 20 juillet 2016

Selon une récente enquête du Conseil national de l'Ordre des architectes, près de 80% des agences sondées déclarent utiliser quotidiennement la maquette 3D pour concevoir leurs projets. Parmi elles, 45% ont recours à la 3D sous forme de maquette numérique BIM enrichie de données. Pour 60% des agences qui utilisent le BIM, le passage du 2D/3D au BIM n'est pas perçu comme « compliqué » ; le frein étant plutôt d'ordre financier. 53% des répondants qui n'utilisent pas encore la maquette numérique déclarent envisager de passer au BIM au cours des douze prochains mois. Les raisons invoquées sont diverses : 20% des agences déclarent espérer que le BIM va faciliter la conception, 23% des agences pensent qu'il va faciliter les échanges et 20% améliorer les méthodes de travail. Seules 14% des agences attendent un gain de temps et 6% un gain financier.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/le-bim-et-le-ressenti-des-architectes-un-sondage-32739031

A télécharger :

> **Le BIM dans le secteur du BTP : le ressenti des architectes** :
www.architectes.org/sites/default/files/atoms/files/le_bim_et_vous_reponse_architecte.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

Les bâtiments publics labellisés « Bâtiment Passif Plus » et « Bâtiment Passif Premium » sont désormais éligibles au prêt « croissance verte » de la Caisse des dépôts - 23 juin 2016

Les projets de construction de bâtiment administratif, crèche, école, équipement culturel ou sportif, ..., labellisés « Bâtiment Passif Plus » ou « Bâtiment Passif Premium » par La Maison Passive sont désormais éligibles au prêt « croissance verte » de la Caisse des dépôts. Ce dispositif, qui s'adresse aussi bien aux petites communes qu'aux grandes collectivités, ainsi qu'à leurs groupements, en Métropole et en Outre-mer, pour leurs investissements publics de long terme, a pour but d'aider et valoriser ceux qui s'engagent à l'échelle locale dans la transition vers l'énergie positive, résiliente et bas carbone.

Source :

> www.lamaisonpassive.fr/pret-croissance-verte-public-eligible/

La dernière lettre « ADEME & Vous Stratégie » s'intéresse au financement de la Transition énergétique et de l'ingénierie financière à développer - 30 juin 2016

Bien qu'important en volume, le surcroît d'investissement nécessaire au financement de la transition bas-carbone ne représente que 2,3% des investissements à venir dans l'économie française d'ici à 2035. L'accès des investisseurs à des crédits bancaires est cependant crucial pour maximiser les gains au niveau de l'économie et éviter que les investissements relatifs à la transition bas-carbone ne se fassent au détriment d'autres dépenses. Les ménages sont des acteurs importants de cette transition, en particulier dans le domaine du logement. Le développement d'un service intégré de la rénovation énergétique est donc nécessaire pour massifier le nombre et la qualité des travaux. Sont également à soutenir les réflexions sur le reporting climat des institutions financières et des entreprises, et sur les outils de réorientation de leurs stratégies vers une économie bas-carbone.

Source :

> www.ademe.fr/actualites#actualite-149180

A télécharger :

> La lettre « ADEME & Vous Stratégie N°49 » : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe-lalettre-strategie-49.pdf

La Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine a modifié les règles de versement de son aide financière pour la partie travaux - 1^{er} juillet 2016

Les maîtres d'ouvrage doivent désormais adjoindre à leur dossier de demande un « état des réglages des systèmes énergétiques ». Ce document est à compléter par la maîtrise d'œuvre qui doit vérifier que les réglages des équipements sont cohérents avec les objectifs de performance énergétique et avec les futurs usages du bâtiment. Seuls les équipements relatifs à la ventilation et à la production et distribution de chauffage sont concernés en 2016. Ils seront prochainement suivis par les solutions de production et de distribution d'eau chaude sanitaire, l'éclairage et le fonctionnement des protections solaires.

Source :

> www.neext.fr/veille-reglementaire/article/en-alsace-un-financement-regional

Les tarifs publics d'électricité ont diminué au 1^{er} août 2016 - 18 juillet 2016

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a confirmé la baisse de 0,5% des tarifs publics d'électricité pour les particuliers et de 1,5% pour les clients professionnels ayant souscrit une puissance inférieure ou égale à 36 kVA. Cette baisse s'explique notamment par la répercussion de la baisse des prix de marché observée depuis plusieurs mois.

Source :

> www.batiactu.com/edito/baisse-tarifs-electricite-confirnee-45705.php

Le Mag « ADEME & Vous » se penche sur les politiques énergétiques et environnementales menées dans les territoires - 21 juillet 2016

Longtemps considérées comme une prérogative de l'État, les politiques énergétiques et environnementales font désormais l'objet d'une approche nouvelle où décentralisation rime avec globalisation et intégration, repoussant peu à peu les limites posées par le traditionnel fractionnement de l'action publique. À l'occasion du 1^{er} anniversaire de la loi de Transition énergétique pour la croissance verte, la ministre de l'Environnement fait le point sur la mobilisation dans les territoires.

Source :

> www.ademe.fr/actualites#actualite-152667

A télécharger :

> Le Mag « ADEME & Vous N°97 » : <http://fr.calameo.com/read/004627896c0f076d9ac48>

Action Logement renforce son soutien au secteur du Bâtiment - 21 juillet 2016

Suite à la signature par l'organisme Action Logement et le ministère du Logement d'un avenant aux conventions entre l'État et l'UESL-Action Logement (ex 1% Logement), la participation des employeurs à l'effort de construction (Peec) est réorientée, pour la période 2015-2019, vers la rénovation énergétique du parc privé et la production/rénovation de logements sociaux. L'organisme paritaire s'engage par ailleurs à financer la mixité sociale dans les quartiers prioritaires de la ville en acquérant 1 000 logements intermédiaires via l'Association Foncière Logement. Enfin, Action Logement soutiendra l'accession à la propriété privée en mobilisant 120 millions d'euros supplémentaires.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/action-logement-renforce-son-soutien-au-batiment-32754142

Photovoltaïque : baisse des tarifs d'achat au 3^{ème} trimestre 2016 - 26 juillet 2016

Pour le 3^{ème} trimestre 2016, les tarifs d'achat baissent de 1,5% pour les installations intégrées au bâti et de 4% pour les installations intégrées de manière simplifiée au bâti. Ainsi, du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016, le tarif d'achat pour l'intégration au bâti est d'environ 24,3 c€/kWh. Il est estimé à 12,7 c€/kWh pour les installations à intégration simplifiée au bâti, pour la tranche de puissance 0 à 36 kW, et à 12,1 c€/kWh pour la tranche de 36 à 100 kW.

Source :

> www.lafranceagricole.fr/actualites/photovoltaique-le-tarif-dachat-diminue-ce-troisieme-trimestre-1,0,2164528883.html

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

Publication d'une thèse : le consommateur d'immeuble - Juin 2016

Le consommateur d'immeuble est, ce qu'il est convenu d'appeler, un oxymore juridique. L'oxymore est une figure de rhétorique qui se définit comme le résultat d'une alliance de mots apparemment contradictoires. Derrière cette figure, apparaît l'illustration d'un jeu de relation entre le droit de la consommation et le droit immobilier. L'immeuble et le droit de la consommation entretiennent des relations fondées sur l'exclusion de l'un par l'autre. Cette thèse se propose : dans un premier temps, de préciser l'étendue, les modalités et les causes de cette exclusion ; puis, dans un second temps, de démontrer l'influence du droit de la consommation sur le statut de l'immeuble.

Source :

> www.theses.fr/2015REIMD006

A télécharger :

> Thèse « Le consommateur d'immeuble » : www.theses.fr/2015REIMD006/document

Prêt à taux zéro (PTZ) : les futurs propriétaires mal informés sur ses modalités d'obtention - 22 juin 2016

Selon une récente étude Ipsos et Bourses des Crédits, alors que 91% des Français considèrent l'accession à la propriété comme une étape importante de la vie, nombreux sont ceux qui ne connaissent pas les différentes modalités d'accès au PTZ. 54% des Français interrogés ignorent en effet le public concerné par ce prêt et moins d'un Français sur deux affirme avoir entendu parler des assouplissements de ses conditions d'accès en janvier 2016.

Source :

> www.batiactu.com/edito/achat-immobilier-francais-mal-informes-sur-modalites-45438.php

Les mises en chantier de logements neufs ont augmenté de 3,8% de mars à mai 2016 - 28 juin 2016

Les mises en chantier de logements ordinaires ont augmenté de 2,6% à 80 200 unités, tandis que celles des logements en résidence ont progressé de 21,9% à 6 100 unités. L'Île-de-France enregistre la plus forte hausse (+26,1%, à 67 800 unités), suivie de la Corse (+21,6% à 3 700), la Bretagne (+11% à 19 700) et les Pays de la Loire (+8,6% à 22 800). Les régions Nord-Pas-de-Calais Picardie (-15,6%), Alsace Champagne-Ardenne Lorraine (-6,9%) et Normandie (-5,3%) affichent, quant à elles, des chiffres en baisse.

Source :

> www.batiactu.com/edito/immobilier-reprise-s-accelere-45483.php

Marché de l'immobilier : des ventes en hausse - 29 juin 2016

Selon les chiffres de la Fnaim, le nombre de transactions, sur une année glissante, pourrait atteindre 840 000 ventes à fin juin 2016 (+17,3% par rapport à juin 2015, soit 124 000 transactions de plus). Les réseaux d'agences enregistrent tous une hausse du nombre de ventes : Century 21 (+14,4%), Guy Hoquet (+9,2%) et Orpi (+7,6%). La tendance est identique pour le marché du neuf : les promoteurs enregistrent un redressement du volume des ventes de 15,2% au 1^{er} trimestre 2016 par rapport à l'année dernière.

Source :

> www.batiactu.com/edito/immobilier-reprise-confirmee-et-confiance-retrouvee-45507.php

8% des primo-accédants dans l'ancien auraient bénéficié d'un PTZ depuis le début de l'année (chiffre Empruntis/Guy Hoquet) - 29 juin 2016

Le prêt à taux zéro (PTZ) dans l'ancien semble avoir trouvé son public, principalement dans les zones détendues où les prix de l'immobilier restent bas. Dans les zones tendues, où les prix de l'immobilier sont plus élevés, l'obligation de travaux de rénovation (création de surface, modernisation et aménagement, économies d'énergie, ...) d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'acquisition semble freiner les futurs acquéreurs. Selon un rapide calcul de la Fnaim pour bénéficier d'un PTZ, il faut en effet dépenser en moyenne 25 000 euros de travaux à Mulhouse (68) (pour l'achat d'un appartement de 80 m² à 75 000 euros), 60 000 euros à Marseille (pour un 80 m² acquis à 180 000 euros) et pas moins de 200 000 euros à Paris (pour un 80 m² acquis pour 600 000 euros). Empruntis et Guy Hoquet demandent donc une baisse de ce seuil de 25%, notamment dans les grandes villes. D'après les agences du réseau, le coût d'une rénovation complète ne dépasserait en effet que très rarement les 50 000 euros.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/contre-toute-attente-le-ptz-dans-l-ancien-a-trouve-son-public-32538135

Quel est le coût des travaux de rénovation énergétique ? - Juillet 2016

QuelleEnergie.fr publie les résultats de l'analyse de plus de 2 000 factures de travaux de rénovation énergétique réalisés en 2015 (installation d'une chaudière gaz à condensation, d'un poêle à bûches et d'un poêle à granulés de bois, isolation des combles perdus et isolation extérieure des murs). Parmi les principaux chiffres clés : le prix moyen des travaux en 2015, les principales marques des équipements installés, le prix moyen par mètre carré d'une isolation extérieure, etc.

Source :

> www.infosimmo.com/Diagnostics-immobiliers/Quel-est-le-cout-des-travaux-de-renovation-energetique-Analyse-QuelleEnergie-fr-2182.html

A télécharger :

> Le prix de la rénovation énergétique : www.infosimmo.com/IMG/pdf/infographie-prix-des-travaux-de-renovation-v3.pdf

La baisse des taux de crédit se poursuit - 4 juillet 2016

En juin 2016, les taux de crédit du secteur concurrentiel se sont établis à 1,60% en moyenne contre 1,77% en mai 2016 (1,62% pour l'accession dans le neuf et 1,59% pour l'accession dans l'ancien). Toutes les catégories de prêts ont bénéficié de cette baisse, même les durées les plus longues. Quant à la durée des prêts, elle s'établit à 206 mois en juin 2016 dans le neuf et à 222 mois en moyenne pour l'accession dans l'ancien.

Source :

> www.batiactu.com/edito/taux-credit-a-niveaux-encore-inconnus-jusqu-ici-45565.php

Quelle taille de logement peut-on s'offrir en France et en Europe avec 200 000 euros ? - 20 juillet 2016

Selon la cartographie réalisée par le cabinet Deloitte dans le cadre de l'étude Property Index, la somme de 200 000 euros permet d'acquérir en France un bien de 50 m², alors que pour ce même montant, il est possible d'avoir 97 m² en Allemagne, 94 m² en Belgique ou 84 m² en Italie. La France arrive en deuxième position, après la Grande-Bretagne, sur le podium des prix des transactions les plus élevés. Plus en détail, c'est généralement au niveau des capitales que les prix affichent les plus grands écarts. Ainsi, Paris est la deuxième ville d'Europe la plus chère avec un prix de 10 700 €/m² dans le neuf et environ 8 000 €/m² dans l'ancien, alors que la moyenne nationale est de 4 000 €/m².

Source :

> www.batiactu.com/edito/france-logement-residentiel-est-hausse-mais-son-acces-45711.php

Crédits immobiliers : le retour des primo-accédants se confirme - 21 juillet 2016

Selon l'Observatoire Crédit Logement, les taux de crédit extrêmement bas favorisent le retour des primo-accédants sur le marché de l'immobilier. Depuis un an, les établissements bancaires ont en effet choisi de soutenir la demande des jeunes et des ménages modestes dans leur projet de première acquisition.

Source :

> www.batiactu.com/edito/credits-immobiliers-retour-primo-accedants-45747.php

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

En 2014, l'activité des entreprises de moins de 20 salariés représentait 64% du chiffre d'affaires du secteur du Bâtiment - 21 juillet 2016

C'est ce que révèle la dernière édition du tableau de bord national de l'emploi et de la formation dans le BTP publié par le CCCA-BTP.

En 2014, la France comptait 543 263 établissements (Bâtiment et Travaux Publics), 1 205 045 salariés et 367 000 artisans et chefs d'entreprise. 73% des entreprises formatrices d'apprentis avaient moins de 10 salariés.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/indicateurs-emploi-formation-2015-du-ccca-btp.html

A télécharger :

> **Tableau de bord national de l'emploi et de la formation dans le BTP - Edition 2015 :**
www.ccca-btp.fr/tl_files/Tableau%20de%20bord%20national%20emploi%20et%20formation%20BTP%202015.pdf

Apprentissage: 55,9% des entreprises estiment que la formation des jeunes fait partie de leurs missions - 22 juillet 2016

Selon le dernier baromètre de la vie entreprise (BVE) réalisé par le CCCA-BTP, les entreprises interrogées estiment par ailleurs que l'apprentissage est indispensable à la transmission du savoir et au renouvellement de leur métier.

Dans 68% des cas, le chef d'entreprise est le maître d'apprentissage de l'apprenti, sans avoir pour autant suivi de formation dans ce but (63,2%). 66,7% des entreprises formatrices souhaitent rencontrer les formateurs de CFA pour des questions de formation.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_thematique/apprentissagealternance/actualite/barometre-de-la-vie-entreprise-bve-souhaits-et-besoins-des-entreprises-formatrices-d'apprentis-dans-le-btp.html

A télécharger :

> **Baromètre de la vie entreprise - Edition 2015 :**
www.ccca-btp.fr/tl_files/actualites/Barometre%20de%20la%20Vie%20Entreprise%202015.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

Le lycée Léon Blum de Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne) est le premier lycée à énergie positive de la nouvelle Région Occitanie - 8 juillet 2016

Implanté sur une parcelle de 7,7 hectares dans un site naturel préservé, à deux pas du centre ancien de la commune, l'établissement témoigne dans sa conception architecturale d'une volonté assumée de modernité. Livré après 21 mois de travaux, le lycée Léon-Blum a été conçu par une équipe de maîtrise d'œuvre conduite par l'agence d'architecture Filiatre&Mansour de Toulouse. S'inspirant de l'implantation des fermes traditionnelles du Lauragais, le bâtiment en forme de U est orienté Sud et légèrement Sud-ouest pour se protéger des vents dominants et du soleil sur un terrain présentant un dénivelé important.

Pour limiter au strict minimum les consommations en chauffage du bâtiment, la maîtrise d'œuvre a joué sur la nature de l'enveloppe du bâtiment : isolation très performante, vitrages peu émissifs, prise en compte du confort d'été par des brise-soleil verticaux et horizontaux selon l'orientation. S'y ajoutent la chaufferie bois centralisée qui couvrira les besoins courants de chauffage, 1 350 m² de panneaux photovoltaïques, 65 m² de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude de la cuisine, un éclairage naturel, une ventilation nocturne mécanique (« *night cooling* »), et une toiture végétalisée. L'arrosage extérieur et les toilettes seront par ailleurs alimentés grâce à un système de récupération des eaux de pluie.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/la-region-occitanie-livre-son-premier-lycee-a-energie-positive-a-villefranche-de-lauragais-32652127

Le constructeur Maisons de Loire a reçu la certification « Bepos-Effinergie 2013 » pour une maison construite à Mardie (45) - 21 juillet 2016

La structure du bâtiment est en parpaings de 20 cm isolée avec 10 cm de polyuréthane par l'intérieur. Les combles ont été isolés avec 45 cm de laine de verre projetée et la dalle du plancher bas bénéficie d'une isolation performante. Les baies sont des doubles vitrages montés sur des menuiseries en aluminium à rupteurs de ponts thermiques. Côté équipement, une chaudière hybride gaz/pompe à chaleur assure le chauffage et la production d'ECS. Elle est associée à un plancher chauffant pour l'émission de chaleur. Une ventilation mécanique simple flux hygro-réglable de type B a été mise en œuvre afin d'assurer le renouvellement de l'air intérieur. Une attention particulière a été portée sur l'étanchéité de l'enveloppe et des réseaux de ventilation. Enfin, une installation photovoltaïque permet d'atteindre le niveau « Bepos-Effinergie 2013 ». Il s'agit de la première maison Bepos-Effinergie en région Centre-Val de Loire.

Source :

> www.effinergie.org/web/index.php/actualite-rss/1908-premiere-maison-bepos-effinergie-2013-en-region-centre-val-de-loire

L'OGIF, filiale d'Action Logement, vient d'inaugurer à Paris un ensemble de 15 logements labellisés « Bâtiment Bas Carbone » - 22 juillet 2016

L'immeuble de quatre étages, financé en prêt locatif social, est implanté sur un parking existant, entouré de trois immeubles de hauteurs différentes. L'agence d'architecture SF Design a optimisé l'ensoleillement des façades et donc le confort des locataires en concevant deux ailes en structure bois reliées par une coursive en métal et en verre qui amène la lumière naturelle à l'ensemble du site. Le rez-de-chaussée a été réalisé en blocs de béton. Les murs et planchers des quatre étages supérieurs ont été construits en panneaux préfabriqués de bois massif CLT. L'opération répond aux exigences environnementales du Plan Climat de la Ville de Paris. Les essais acoustiques montrent des performances supérieures aux exigences réglementaires et l'isolation répartie dans l'épaisseur des façades garantit un bon confort thermique d'été. Le bâtiment est également très étanche à l'air (0,64 m³/h.m²). Afin de réduire les consommations et les charges, une partie de la production d'eau chaude sanitaire est assurée par des panneaux solaires installés en toiture et une micro-chaufferie gaz assure le reste, ainsi que le chauffage.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/un-immeuble-en-bois-construit-sans-nuisance-en-c-ur-d-ilot-32754216

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

Une nouvelle charte RGE Études a été signée - 20 juin 2016

La charte instituant la mention RGE Études signée en novembre 2013 étant arrivée à expiration, le ministère de l'Environnement, l'ADEME et les professionnels ont souhaité reconduire le dispositif tout en l'ajustant pour tenir compte des retours d'expériences. Cette nouvelle charte, signée le 20 juin 2016, présente deux évolutions majeures : l'ajustement du nombre de références en fonction des qualifications ainsi que la réalisation de QCM permettant de valider les connaissances des référents techniques

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/signature-d-une-nouvelle-charte-rge-etudes-32494194

61% des dirigeants de TPE/PME déclarent que l'innovation occupe une place importante au sein de leur entreprise - 21 juin 2016

Selon le 3^{ème} baromètre Ifop-CSTB, 59% des dirigeants interrogés considèrent la performance environnementale comme un atout pour valoriser leurs innovations. Les pistes les plus explorées portent sur les matériaux (39%), l'intégration de matières premières recyclées (35%) ou sur la fin de vie et l'élimination du produit (30%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/innovation-vecteur-croissance-tpe-pme-batiment-45424.php

A télécharger :

> Résultats du 3^{ème} sondage Innovation Ifop-CSTB : performance environnementale, levier d'innovation des TPE/PME du Bâtiment : www.cstb.fr/actualites/detail/3eme-sondage-ifop-cstb-0616/

Les défaillances d'entreprises dans le secteur du Bâtiment ont diminué de 5% au 2^{ème} trimestre 2016 - 7 juillet 2016

Le secteur de la construction de maisons individuelles (-8%) ainsi que le second œuvre bénéficie largement de cette embellie, contrairement au secteur de la maçonnerie générale et du gros œuvre (-1%). Selon le dernier palmarès Altares, la situation s'améliore nettement pour les TPE de 3 à 9 salariés (-6%) et plus encore pour les PME d'au moins 10 salariés (-12%), tandis que les micro-entreprises restent à la peine. Environ 10 000 entreprises de moins ont défailli au 2^{ème} trimestre 2016 dans le secteur du Bâtiment, soit un nombre quasi-stable sur un an. Conséquence directe de cette baisse : une forte diminution du nombre d'emplois menacés. Au total, plus de 25 000 emplois ont été préservés au cours du 2^{ème} trimestre 2016, le chiffre tombant à 47 000 contre plus de 72 000 au 2^{ème} trimestre 2009.

Source :

> www.batiactu.com/edito/retractation-defaillances-dans-construction-45623.php

Les créations d'entreprises ont diminué de 1,3% en juin 2016, après deux mois de hausse - 12 juillet 2016

Selon les chiffres publiés par l'Insee, pour le seul secteur de la construction, le nombre de créations d'entreprises baisse, passant de 5 304 en avril à 5 235 en juin 2016 (-7,7% sur 12 mois). Cependant, en glissement annuel sur les trois derniers mois, le nombre cumulé de créations augmente de 11,6%. Ces créations sont en hausse quelle que soit le secteur et la catégorie d'entreprise : sociétés (+15,5%), entreprises individuelles (+13,4%) et, dans une moindre mesure, micro-entreprises (+7,5%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/leger-repli-creations-entreprises-juin-45675.php

Qualit'EnR lance « Chauffage + », une nouvelle qualification à destination des plombiers-chauffagistes engagés dans les énergies renouvelables - 21 juillet 2016

L'objectif de « Chauffage + », lancé par Qualit'EnR, est de simplifier les démarches administratives des plombiers-chauffagistes engagés dans les énergies renouvelables grâce à un interlocuteur unique pour l'ensemble des qualifications RGE dédiées au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire : solaire (Qualisol), bois énergie (Qualibois), pompes à chaleur (QualiPAC) et chaudières à condensation ou micro-cogénération (Chauffage +). La qualification « Chauffage + » doit permettre aux professionnels déjà qualifiés par Qualit'EnR de mutualiser les informations dans un seul dossier pour tous les équipements de chauffage : EnR et non EnR. A travers cette nouvelle qualification, Qualit'EnR vise particulièrement les installateurs de chaudières à condensation et à micro-cogénération, appareils à haute performance énergétique, correspondant à la catégorie de travaux n°1 dans le référentiel national des opérations éligibles aux aides de l'État (CITE et éco-PTZ).

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/chauffage-nouvelle-qualification-rge-pour-les-plombiers-chauffagistes-32753845

L'activité des artisans du Bâtiment enregistre une croissance de 1% en volume au 2^{ème} trimestre 2016 - 25 juillet 2016

Selon la dernière note de conjoncture de la CAPEB, les deux premiers trimestres 2016 sont marqués par une activité en hausse et mettent fin aux 15 trimestres consécutifs de baisse. Cette hausse est principalement portée par la construction neuve (+2%) qui bénéficie du dispositif Pinel et du prêt à taux zéro permettant de solvabiliser de nombreux primo-accédants. Tous les corps d'état bénéficient de cette embellie, avec une progression en volume comprise entre 0,5% et 2%.

De bons résultats confirmés par l'Insee qui indique que les artisans du Bâtiment sont nettement moins nombreux qu'en avril 2016 à signaler une baisse de leur activité passée et que les perspectives d'emploi se redressent un peu. Les artisans sont en effet légèrement moins nombreux qu'en avril à annoncer une baisse de leurs effectifs passés et prévus. Par région, la reprise est plus significative dans le Grand Ouest, portée par la Bretagne (+3%) et les Pays de la Loire (+2%). Les Hauts de France affichent également un certain dynamisme (+2%), alors que le Centre-Val de Loire (+0,5%), l'Île-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté (0%) sortent du rouge.

Sources :

> www.lemoniteur.fr/article/l-activite-des-artisans-continue-a-s-ameliorer-32754157

> www.batiactu.com/edito/artisanat-batiment-nette-amelioration-juillet-45773.php

> www.capeb.fr/actualites/conjoncture-2e-trimestre-2016-le-regain-d-activite-se-confirme-pour.html

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

La production de granulats et de béton prêt à l'emploi de nouveau en repli - 23 juin 2016

Selon la dernière note de conjoncture de l'Union nationale des industries de carrières et de matériaux de construction, le cumul de l'activité sur les cinq premiers mois de l'année 2016 s'inscrit sur une tendance négative de -1,3% pour les granulats et de -0,4% pour le béton prêt à l'emploi par rapport à la même période en 2015. L'activité a été largement pénalisée par des facteurs conjoncturels : mouvements sociaux (difficultés d'approvisionnements en carburant et en bitume, grèves des transports), intempéries et inondations.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/materiaux-de-construction-apres-le-redemarrage-deja-le-calage-32515799

Photovoltaïque : au 1^{er} trimestre 2016, l'activité du secteur est revenue dans sa normale « basse », à un niveau de 181 MW - 5 juillet 2016

Après une chute vertigineuse de l'activité enregistrée lors du dernier trimestre 2015, tous les secteurs d'activité ont retrouvé leur niveau d'activité habituelle, à l'exception des centrales de toiture de 9 à 100 kWc, avec seulement 18 MWc, loin des 40 MWc habituels. Concrètement, l'Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque révèle que le 1^{er} trimestre 2016 a été marqué par une stabilité des volumes de raccordement d'installations domestiques (puissance inférieure à 9 kWc), à un niveau restant faible, compris entre 20 et 30 MWc, et par des hausses sur deux autres segments, celui des moyennes-grandes toitures (0,1-1 MW) et celui des grandes installations (> 1 MW), ce dernier retrouvant même un niveau normal, aux alentours de 100 MWc en trois mois.

Source :

> www.batiactu.com/edito/photovoltaique-activite-basse-2016-mais-qui-devrait-45583.php

Les produits bio-sourcés commencent à se faire une place sur le marché de la construction - 15 juillet 2016

L'Association syndicale des industriels de l'isolation végétale (Asiv) pointe une part de marché de 8%. La filière a installé près de 18 millions de m² d'isolants végétaux et affiche une croissance en volume de 40% en quatre ans. La filière du bio-sourcé aurait également permis, ces six dernières années, la création de plus de 4 000 emplois directs et indirects non délocalisables.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/isolation-vegetale-biosourcee-croissance-marche-batiment-27205.php4

RTE anticipe une baisse de la consommation électrique - 19 juillet 2016

Avec une prévision de consommation passant de 479 TWh en 2015 à 471 TWh en 2021 (-1,5%), les mesures d'efficacité énergétique, en particulier dans les foyers et le secteur tertiaire, entraînent pour la première fois une diminution de la consommation électrique en France. Quatre facteurs expliquent cette baisse : la maîtrise de la demande (et en particulier l'efficacité énergétique des bâtiments et des équipements), le ralentissement tendanciel de la croissance économique française, la tertiarisation de l'activité économique (les services sont moins consommateurs d'électricité que l'industrie) et les délocalisations industrielles couplées au recentrage sur une industrie de haute technologie.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/consommation-electrique-francaise-baisse-rte-27236.php4

Si 83% des Français ont entendu parler des logements (objets) connectés, ils sont à peine plus d'un tiers à en être équipés - 20 juillet 2016

Selon une récente étude menée par le site Immobiliare-Neuf.fr, 53% des 1 800 Français interrogés ne sont pas encore connectés. 63% songent néanmoins à l'être et près de la moitié affirme être intéressée par l'achat d'un logement pré-équipé en la matière. En effet, pour les trois quarts des sondés, un logement connecté permet de réaliser des économies sur le long terme et finit par simplifier le quotidien. Près des deux tiers estiment par ailleurs que les objets connectés renforcent la sécurité de leur logement. Principales attentes en matière d'objets connectés : les volets roulants (77%), le chauffage (71%), les ampoules et lumières, les enceintes et télévisions, les portes, fenêtres et alarmes. Les réfractaires indiquent, quant à eux, ne pas voir l'intérêt des objets connectés, jugeant leur prix trop excessif et redoutant une éventuelle utilisation de leurs données personnelles *via* ces dispositifs.

Source :

> www.maison-et-domotique.com/67986-infographie-logements-connectes-francais-rapport-tendu/

Les ventes d'appareils de chauffage au bois ont diminué de 12,4% en 2015 - 20 juillet 2016

Le marché a atteint son plus bas niveau depuis 10 ans. Le nombre d'appareils vendus est passé de 350 000 unités en 2013 à 265 000 en 2015. Ce chiffre cache un désaveu des poêles à bois (dont les ventes chutent de 252 000 à 165 000 en 2 ans) alors que les poêles à granulés arrivent à se maintenir à près de 100 000 ventes par an, preuve d'une recherche de confort et de régulation plutôt que d'économies de la part des acheteurs.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/les-ventes-dappareils-de-chauffage-au-bois-en-2015.html

A télécharger :

> Suivi du marché 2015 des appareils domestiques de chauffage au bois :
www.energies-renouvelables.org/observ-er/etudes/Observ-ER-Etude-2016-marche-bois-2015.pdf

La quantité de matières premières extraites de la planète est passée de 22 milliards de tonnes en 1970 à 70 milliards de tonnes en 2010 - 21 juillet 2016

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), lors de ces 40 dernières années, les pays les plus riches ont consommé en moyenne 10 fois plus de matières premières que les pays les plus pauvres. L'Europe et l'Amérique du Nord, dont l'empreinte écologique des matières premières par habitant se situait entre 20 et 25 tonnes par habitant en 2010, sont les plus gros consommateurs, loin devant la Chine (14 tonnes), le Brésil (13 tonnes) ou, bien encore, l'Afrique (3 tonnes). Le PNUE estime que 180 milliards de tonnes de matières premières seront nécessaires chaque année, à l'horizon 2050, afin de pouvoir satisfaire la demande mondiale, soit trois fois la quantité des ressources actuelles ; une situation qui pourrait entraîner « l'acidification et l'eutrophisation des sols et des nappes d'eau du monde, augmenter l'érosion des sols et générer davantage de déchets et de pollutions ».

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/extraction-mondiale-matieres-premieres-triple-1970-27256.php4

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Appel à manifestation d'intérêt sur la « Mesure de la Performance Énergétique des Bâtiments (MPEB) » - Juin 2016

Cet appel à manifestation d'intérêt décidé par le Conseil d'administration de la Fondation Bâtiment-Energie porte sur la « Recherche méthodologique appliquée à la mesure de la performance énergétique des bâtiments tertiaires et des bâtiments collectifs résidentiels neufs ou faisant l'objet de rénovations globales ». Il vise à sélectionner le coordinateur de l'Atelier MPEB en charge des tâches de programmation, de coordination de l'Atelier, de synthèse, rédaction et diffusion de l'information technique, ainsi que les membres du Groupe utilisateurs en charge de la tâche de vérification. La date limite de candidature est fixée au 16 septembre 2016.

Source :

> www.batiment-energie.org/doc/AMI-MPEB.pdf

Rénovation thermique : un guide pour tenir compte de l'acoustique et de la qualité de l'air intérieur - 20 juin 2016

Destiné aux conseillers en rénovation énergétique, ce guide, réalisé par le CIDB, rassemble en un seul ouvrage les notions indispensables pour concilier l'efficacité énergétique, la qualité de l'air intérieur et le confort acoustique. Organisé sous forme de fiches travaux, il couvre l'essentiel des situations de rénovation thermique ou énergétique en maison individuelle. Chaque fiche précise les possibles incidences de l'intervention sur l'acoustique, le renouvellement de l'air et la qualité de l'air intérieur, et propose des exemples de solutions ainsi que les critères de sélection des produits et les obligations réglementaires.

Source :

> www.bruit.fr/renovation-thermique-un-guide-pour-tenir-compte-de-lacoustique-et-de-la-qai.html

A télécharger :

> Rénovation énergétique, confort acoustique et qualité de l'air en habitat individuel - Fondements d'une intervention équilibrée :
www.bruit.fr/images/stories/pdf/thermique-acoustique-qai-ademe-mai-2016.pdf

Rénover, améliorer ou produire des logements dignes ne peut se faire qu'avec les habitants concernés - 21 juin 2016

C'est pourquoi, d'après l'Association nationale des compagnons bâtisseurs (ANCB), les chantiers d'auto-réhabilitation d'un logement placent la capacité des habitants à s'investir, à agir individuellement et collectivement sur l'ensemble du processus, de la conception à l'occupation du logement, en passant par sa production, son amélioration et son entretien. Pratiqués depuis une dizaine d'années par des associations d'aides de construction de logements, les chantiers d'auto-réhabilitation visent à accompagner les populations les plus modestes dans un projet collectif d'amélioration, d'adaptation et d'entretien des logements, qui s'articule autour d'ateliers collectifs et de chantiers d'entraide. Pour l'ANCB, qui avait entériné en 2013 un plan de développement à cinq ans de l'offre d'accompagnement de chantiers d'auto-réhabilitation, l'objectif n'a pas changé. L'Association souhaite depuis trois ans multiplier par 10 ses activités d'auto-réhabilitation en cinq ans, c'est-à-dire passer de 1 000 à 8 000 chantiers par an, dont 4 000 interventions chez les propriétaires dans le cadre du Plan de rénovation énergétique de l'habitat.

Source :

> www.batiactu.com/edito/renovation-energetique-auto-rehabilitation-voie-progression-45417.php

Malgré la crise, les marchés de la performance énergétique ont progressé de 10% ces dix dernières années - 24 juin 2016

C'est ce que révèle l'état des lieux des marchés et des emplois relatifs à l'amélioration de l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables pour la période 2006-2014 publié par l'ADEME. Et parmi l'ensemble des marchés suivis, celui du Bâtiment, avec une augmentation annuelle de 940 millions d'euros, est le seul à ne jamais avoir connu d'évolution négative. Les marchés de l'amélioration énergétique du logement existant semblent avoir renoué avec la croissance (+6% entre 2013 et 2014), et ce, malgré une stagnation en 2014 du recours aux aides comme le crédit d'impôt pour la Transition énergétique et l'éco-PTZ. Cette évolution s'inscrit dans la ligne de celle des travaux d'entretien-amélioration du logement en progression de 3,5% en 2014.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/malgre-la-crise-les-marches-de-la-performance-energetique-ont-progresse-de-10-ces-dix-dernieres-anne-32528040

A télécharger :

> ADEME & Vous - La lettre stratégie N°48, juin 2016 : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe-lalettre-strategie-48.pdf

Une nouvelle édition de la Brochure Verte « Bâtiments passifs, actifs pour plus de confort » vient de paraître - 18 juillet 2016

Cette nouvelle édition, qui recense tous les bâtiments passifs ayant été labellisés en 2014 et 2015, est enrichie de quatre nouvelles études de cas : la rénovation au standard EnerPHit et par étapes d'un pavillon en banlieue lyonnaise ; le plus petit bâtiment du monde, le bureau Mizu ; la résidence collective « Osmoz » à Orvault (44) ; ainsi que la pépinière d'entreprises Seine Ecopolis en bordure de Rouen.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/la-nouvelle-brochure-verte-est-arrivee.html

A télécharger :

> Bâtiments passifs, actifs pour plus de confort - Guide professionnel du bâtiment passif en France : https://issuu.com/lamaisonpassive/docs/brochure_verte_2016-2017_issuu/1?e=15121287/37149765

Un guide propose une méthode de rénovation performante des écoles adaptée au climat méditerranéen - 21 juillet 2016

Destiné aux élus et à leurs services techniques, ce guide propose de découvrir la démarche ZEMedS (Zero Energy Mediterranean School). Développée dans le cadre d'un programme européen regroupant des acteurs espagnols, français, grecs et italiens, cette démarche vise à améliorer la performance énergétique et le confort d'usage des écoles, en cohérence avec d'autres démarches déjà existantes comme le label « BBC-Rénovation » ou la démarche « Bâtiments durables méditerranéens » (BDM). L'ouvrage propose une méthodologie ainsi que des solutions techniques permettant de réduire les consommations d'énergie, favoriser les énergies renouvelables, favoriser le confort des usagers notamment *via* les protections solaires, préserver la qualité de l'air intérieur et associer les utilisateurs à la performance.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/renovation-energetique-zemedes-ecole-mediterranee-27235.php4

A télécharger :

> Rénovation performante d'écoles en climat méditerranéen : www.actu-environnement.com/media/pdf/news-27235-manuel-zemedes.pdf

Le Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement (RAPPEL) publie le guide « Quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique ? » - 22 juillet 2016

Destiné aux professionnels, ce guide permet de comprendre ce qu'est la précarité énergétique et comment elle se manifeste chez les ménages. Outil pratique, il présente les diverses ressources mobilisables, les acteurs nationaux et locaux incontournables, ainsi que les principaux dispositifs de lutte contre la précarité énergétique existants : dispositifs hors travaux, dispositifs d'accompagnement à la réalisation de travaux et dispositifs financiers permettant le bouclage financier des travaux. Chaque dispositif est détaillé dans une fiche action qui fournit une présentation générale de l'action, les publics visés, les critères d'éligibilité, le parcours type de mise en œuvre, une boîte à outil et un retour d'expérience concret.

Source :

> www.precarite-energie.org/Guide-Quels-dispositifs-pour.html

Individualisation des frais de chauffage : l'ADEME a mis à jour sa fiche pratique - 25 juillet 2016

Dans un immeuble chauffé collectivement, le partage de la facture de chauffage se fait au *pro rata* de la surface de l'appartement. Ce type de facturation peut être propice au gaspillage car il est difficile de lier sa consommation d'énergie avec sa facture. En individualisant les frais de chauffage, la facture de chauffage se fait en fonction de la consommation réelle, ce qui permet d'inciter les occupants des logements à baisser la température. Cette fiche pratique fait le point sur les obligations réglementaires de cette mesure d'individualisation des frais de chauffage.

Source :

> www.precarite-energie.org/Fiche-de-l-ADEME-l.html

A télécharger :

> L'individualisation des frais de chauffage : www.precarite-energie.org/IMG/pdf/fiche-individualisation-frais-chauffage.pdf

L'ADEME publie un guide pour aider les copropriétés à viser la sobriété énergétique - 25 juillet 2016

Dans les immeubles d'habitation dotés d'une installation de chauffage ou de climatisation collective, la réalisation d'un audit énergétique ou d'un diagnostic de performance énergétique collectif, à réaliser avant le 31 décembre 2016, est obligatoire. Que sont les audits et les diagnostics de performance énergétique (DPE) collectifs ? Comment et par qui les faire réaliser pour obtenir un travail de qualité ? Quels résultats en attendre ? Quelles suites leur donner ? Et dans les copropriétés non concernées, que peut-on faire ? Ce guide donne des réponses aux principales questions sur ces dispositifs, pour préparer les copropriétés à mener une rénovation énergétique réussie.

Source :

> www.precarite-energie.org/Guide-pratique-de-l-ADEME.html

A télécharger :

> Copropriétés : viser la sobriété énergétique : www.precarite-energie.org/IMG/pdf/guide-pratique-coproprietes-viser-sobriete-energetique.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Guide « Construire sain » : parution d'un supplément centré sur les aspects aération et ventilation des bâtiments - 23 juin 2016

Alors que le guide « Construire sain » répertorie les différentes réglementations en vigueur, ce supplément offre une vision d'ensemble des réglementations en matière d'aération et de ventilation applicables aux bâtiments neufs. Il clarifie les exigences, selon les types de bâtiments, en rappelant leurs principes ; explicite les liens entre la ventilation et l'aération, d'une part, et les autres thématiques que sont l'acoustique et la qualité de l'air intérieur, d'autre part ; et, recense les idées fausses sur la réglementation thermique applicable aux bâtiments neufs.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/les-exigences-en-matiere-de-ventilation-clarifiees-dans-un-guide-actualise-32516261

A télécharger :

> Construire sain, guide à l'usage des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour la construction et la rénovation : www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guides_construire_sain_2015.pdf

Suite au récent rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSSAET) sur l'impact des ondes sur les enfants, l'équipe EcoGuide revient sur le sujet avec un dossier thématique « Ondes électromagnétiques ». Le but : faire le point sur les connaissances actuelles en la matière, mais également analyser le rôle des institutions et des acteurs vis-à-vis de cette problématique.

Source :

> www.ecoguide-it.com/fr/news/dossier-ondes-electromagnetiques-1-sur-quelle-frequence-sommes-nous

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Un Européen prélève 15% de ressources en moins qu'en 2000 - 19 juillet 2016

Selon l'Office de l'Union européenne Eurostat, chaque Européen a exploité en moyenne, en 2015, 13,2 tonnes de cultures, minéraux et métaux, contre 15,5 tonnes en 2000 ; cela représente 6 kg de moins par personne et par jour.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/europeen-preleve-ressources-moins-2000-eurostat-27224.php4

L'Organisation de coopération et de développement économiques publie le 3^{ème} examen environnemental de la France - 20 juillet 2016

Ce document fait le point sur l'évolution des performances du pays au cours des dix dernières années et formule 33 recommandations pour stimuler la croissance verte et améliorer la gouvernance et la gestion de l'environnement en France. L'objectif est de savoir si la France a atteint ses objectifs environnementaux et si elle l'a fait à moindre coût.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/publication-du-3eme-examen-environnemental-de-la-france.html

A consulter :

> **Examen environnementale de la France 2016 :**
www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/environnement/examens-environnementaux-de-l-ocde-france-2016_9789264252592-fr

L'interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage publie un guide technique sur l'intégration des arbres en milieu urbain - 20 juillet 2016

Ce livre se divise en quatre chapitres : savoir collaborer, concevoir avec les arbres, solutions techniques et choisir le bon arbre. Dans la partie conception, sont notamment abordées les questions des déplacements sécurisés, de visibilité et lumière, de gestion de l'eau urbaine ou de nettoyage lié aux chutes de feuilles. Sur le plan technique, le guide fournit les éléments pour assurer la portance, l'intégrité des surfaces et structures mais aussi intégrer les arbres aux réseaux enterrés et aux systèmes alternatifs de gestion des eaux de pluie.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/guide-integrer-arbres-ville-valhor-27234.php4

A télécharger :

> **Arbres en milieu urbain, guide de mise en œuvre :** www.actu-environnement.com/media/pdf/news-27234-arbres-ville.pdf

Le « Contrat d'objectifs et de performance 2016-2019 » de l'ADEME détaille les actions de l'Agence en matière de bâtiment - 25 juillet 2016

Parmi les objectifs que doit poursuivre l'ADEME : le déploiement des plateformes territoriales de la rénovation énergétique ; le renforcement de l'approche globale du bâtiment durable ; l'accompagnement des professionnels de la perméabilité à l'air ; l'accompagnement à « la maturité industrielle, commerciale et économique » des énergies renouvelables et de récupération ; et, le soutien à l'innovation.

Source :

> www.neext.fr/reglementation/article/plateformes-territoriales-soutien

A télécharger :

> **Contrat d'objectifs et de performance ETAT - ADEME (2016-2019) :**
www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe_cop_8757.pdf

La France a présenté son premier rapport de mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici à 2030 - 26 juillet 2016

Parmi les mesures avancées par la France pour répondre aux objectifs fixés par l'ONU : l'adoption en août 2015 de la loi de Transition énergétique pour la croissance verte ; la mise en place de la tarification carbone ; la création du fonds de la Transition énergétique afin d'encourager les collectivités françaises à développer la rénovation thermique du bâti et des réseaux de transports propres, à promouvoir la sobriété en carbone et la nature en ville ; l'instauration du chèque énergie alloué aux foyers les plus modestes pour leur permettre de s'acquitter de leur facture énergétique ; ou, bien encore, l'adoption du 3^{ème} Plan national santé environnement (PNSE 3). « *Des efforts restent toutefois à réaliser* », notamment en matière de maintien en bon état des écosystèmes, de gestion durable des ressources naturelles, et de lutte contre l'artificialisation et la dégradation des sols.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/odd-France-rapport-mise-en-oeuvre-2030-27276.php4

A télécharger :

> **Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable - Revue nationale de la France :**
www.actu-environnement.com/media/pdf/news-27276-rapport-france-ODD-2030.pdf

/// SOMMAIRE ///

Les membres du réseau BEEP



Avec le soutien technique et financier de :

